

1180 Donc, le règlement pour une métropole mixte, en imposant finalement la formule 20-20-20 est un pas dans la bonne direction, comme le mentionne ma collègue Amy. Ceci dit, le CAPE, on ne pense pas qu'on peut compter seulement sur le développement résidentiel immobilier privé pour répondre aux besoins en logement social et communautaire. Il faut aussi une intervention forte du public en soutien, en partenariat avec les groupes communautaires dans les quartiers concernés.

LA PRÉSIDENTE :

1185 Merci. Alors, si mes collègues n'ont pas d'autres questions, le prochain présentateur est arrivé.

1190 Alors, il nous reste à vous remercier de votre participation. Merci de votre mémoire et de vos réponses à nos questions. Bonne fin de soirée.

M. EMANUEL GUAY :

Merci beaucoup.

M. DIDIER FERRIER

Club de soccer Mont-Royal Outremont (CSMRO)

LA PRÉSIDENTE :

1200 Alors, merci. J'invite maintenant monsieur Didier Ferrier, qui représente un organisme qui s'appelle le Club de soccer Mont-Royal Outremont, le CSMRO. Bonjour, Monsieur Ferrier ?

M. DIDIER FERRIER :

1205 Bonsoir à vous tous.

1210

LA PRÉSIDENTE :

1215 Vous ne nous avez pas présenté de mémoire écrit. Et vous avez manifesté simplement votre désir de vous exprimer devant la commission. Alors, nous allons vous écouter et vous poser... vous avez dix minutes pour vous exprimer et les commissaires, après ça, ont dix minutes pour poser des questions, aller plus loin dans la réflexion avec vous. Alors, à vous la parole.

M. DIDIER FERRIER :

1220 Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci à tous d'avoir organisé cette consultation et merci d'être présents.

1225 Donc, je vais d'abord vous présenter de façon très rapide le CSMRO. Donc, nous sommes un club de soccer Mont-Royal Outremont. Nous représentons une communauté de 1 900 joueurs avant la pandémie et 1 300 joueurs actuellement. Et un objectif l'année prochaine de 2 000 joueurs. Ce qui agrège un nombre de famille très important.

1230 Nous sommes l'un des principaux clubs de soccer sur l'Île de Montréal et nous avons des perspectives de croissance importantes avec le développement de la population des quartiers Outremont et Ville Mont-Royal, bien entendu.

Et les effets du campus amènent des nouvelles familles. Donc, on a une projection à plus de 1 300 membres à l'horizon de 2023 et bien au-delà de 2 500 membres à l'horizon de 2025.

1235 Face à cette croissance de notre activité, nous avons aussi un rayonnement pour la ville de Montréal et pour évidemment l'arrondissement d'Outremont de par nos performances sportives à travers l'éventail de notre communauté.

1240 J'évoque la performance sportive, puisque le Club de soccer Outremont vient de remporter, la semaine dernière, la première ligue de soccer au Québec et donc, est le club de la plus haute compétition au Québec et va représenter le Québec dans le championnat canadien à partir de l'année prochaine. C'est pour ça que je porte trois étoiles sur mon chandail et bientôt quatre, puisque le Club Outremont l'a fait quatre fois avec sa victoire de cette année.

1245 Et donc, on attire aussi des joueurs de soccer des quartiers autour de l'arrondissement, tout en respectant évidemment des formes de quotas positifs pour privilégier notre propre communauté locale.

1250 Le sens de mon intervention ce soir est donc le suivant : je voudrais d'abord exprimer que le Club de soccer est tout à fait favorable aux évolutions règlementaires qui vont avoir lieu pour permettre la construction d'écoles et l'aménagement de la partie Atlantic du projet Mil.

1255 Nous voulons exprimer également que dans le cas de l'école, nous aurions souhaité, nous avons exprimé – alors peut-être pas d'une façon assez formelle, je m'en excuse auprès de vous – que la partie cour de récréation de l'école qui servira aussi d'espace pour la population en-dehors des heures scolaires, soit plutôt un aménagement d'un terrain de sport multisports qui permettrait justement au club de soccer de pouvoir utiliser cette enceinte sportive en-dehors des heures scolaires, et qu'elle puisse être éclairée. Ce qui pourrait nous donner une infrastructure de plus.

1260 Tout semble, de notre démarche, c'est qu'aujourd'hui (inaudible), nous avons un problème d'infrastructure. Et nous manquons d'infrastructures et donc, nous souhaitons que soit intégré dans les projets (inaudible) et dans l'avenir, ce besoin criant d'infrastructure qui permet à notre communauté de faire du sport et de s'épanouir, au soccer principalement.

1265 Et donc c'est en ça que notre première remarque elle est de pouvoir intégrer dans ce concept de cour partagée, si j'ai bien compris, vous me corrigerez, les experts sont présents ce soir.

1270 De cette cour qui sert à la communauté en dehors des heures scolaires. Que ça puisse être un terrain de sport multisports, ça passe très concrètement par de l'aménagement de type de surface et de la représentation au sol de format de jeu et de délimitation sur le terrain qui permet cette pratique du multisports, en plus de quelques équipements sécuritaires pour les enfants, bien entendu, qui peuvent être installés en permanence. Que les enfants en profitent, évidemment, pendant les parties scolaires.

1275 Nous serons d'ailleurs dans ce cas, les premiers à prendre contact avec les représentants nommés et futurs de la nouvelle école Thérèse-Lavoie, pour pouvoir louer ou disposer du

1280 gymnase intérieur dans les moments non scolaires pour pouvoir utiliser ça en termes d'infrastructure de soccer.

Enfin, le deuxième point que je voudrais aborder et je vais permettre à tout le monde de gagner un peu temps, parce que je n'utiliserai peut-être pas les dix minutes de temps de parole.

1285 Dans le cadre de l'aménagement de la partie Atlantic, nous sommes évidemment favorables aux évolutions règlementaires qui concernent cette partie de COS and co (phonétique). Et nous avons identifié que sur cette partie qui fait 2,5 hectares, les capacités d'un terrain de soccer (inaudible) n'utilise que 6 000 mètres carrés, entre 6 000 et 8 000 mètres carrés.

1290 Donc, moins d'un hectare et donc, nous sommes ravis que si les choses vont dans ce sens-là, que l'arrondissement puisse comprendre la gestion de cette partie-là, si on a bien compris, et qu'on puisse proposer des projets et pouvoir disposer d'un terrain de soccer couvert qui permettrait d'accompagner le développement et le rayonnement du Club de soccer d'Outremont, Ville Mont-Royal qui va au-delà de l'existence qu'on connaît aujourd'hui.

1295 Voilà le sens de notre intervention, voilà le sens de notre opinion et vous comprendrez donc que ces points-là sont déjà intégrés dans la première phase et espérons, dans la deuxième phase, de pouvoir y participer. Voilà, Madame la présidente.

1300 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Ferrier. J'ai plein de questions, parce que je ne connaissais pas du tout votre organisme et puis ça m'intéresse.

1305 Alors, je comprends que vous desservez une clientèle, un membership qui va de quel âge à quel âge ?

M. DIDIER FERRIER :

1310 Nous avons un membership d'enfants de 4 ans, filles et garçons, jusqu'à senior, mais senior s'arrête malheureusement par, le sens des choses, vers 25-30 ans, 25-27 ans. Et donc, on a toute la communauté dès 4 ans pour les filles et les garçons.

LA PRÉSIDENTE :

1315

Et votre membership actuel, bon vous vous appelez Outremont Mont-Royal. Est-ce que vous allez aussi, vous ratissez dans les autres arrondissements et quel pourcentage à peu près de la provenance de vos membres ?

1320

M. DIDIER FERRIER :

Alors, nous avons une communauté de 1 900 membres potentiels. Bon, on est descendus à 1 300 à cause de la pandémie, mais on considère que nos chiffres de 2018 et 2019 ne peuvent que revenir en 2022. Donc, de 2 000 membres.

1325

Et par rapport à ça, nous avons à peu près une proportion entre 15 et 20 % de membres qui seraient extérieurs aux deux arrondissements. Naturellement, c'est plutôt proche de 15.

1330

En même temps, nous avons des engagements à obtenir les avis des représentants des arrondissements sur ces points-là et on est en général en-dessous puisqu'avec la capacité d'accueillir les enfants dès 4 ans, on est vraiment sur le service de la communauté avant de construire la partie plus compétitive qui elle, amène de temps en temps quelques joueurs ou joueuses de l'extérieur de l'arrondissement.

1335

LA PRÉSIDENTE :

Je comprends. Etant donné que le Québec, il y a l'hiver. Vous devez vous pratiquer à l'intérieur une bonne partie de l'année. Où est-ce que vous vous pratiquez actuellement ?

1340

M. DIDIER FERRIER :

Alors, actuellement, nous avons ce souci puisqu'une infrastructure va bientôt disparaître d'ailleurs, sur l'Île de Montréal, couverte. Je pense que vous le savez.

1345

LA PRÉSIDENTE :

Non.

M. DIDIER FERRIER :

1350

Qui s'appelle... j'ai oublié le nom, sur le côté... ça fait partie de (inaudible) de Concordia et ça va devenir un projet immobilier, mais dans deux ans. Et donc, on dispose encore de cette infrastructure pour un an.

1355

Donc, pour l'instant, pour répondre très précisément à votre question, on utilise les gymnases des écoles du quartier d'Outremont et Ville Mont-Royal, comme le gymnase de l'école (inaudible) et le gymnase (inaudible).

1360

On loue à prix d'heures quelques infrastructures à des arrondissements, mais à la ville de Saint-Laurent qui est de l'autre côté de la 40 ; le complexe Marcel-Laurin.

1365

Et donc, on sera évidemment, pour répondre à nos exigences communautaires en termes de volume et en termes de performance, il va de soi qu'on doit se doter, le plus rapidement possible, d'une structure couverte d'où cette idée de la zone Atlantic où l'espace pourrait être trouvé.

LA PRÉSIDENTE :

1370

D'accord. Bon, je vais arrêter mes questions. Je vais passer la parole à mes collègues...

M. DIDIER FERRIER :

... elles sont très bonnes, on bricole l'hiver...

1375

LA PRÉSIDENTE :

... qui trépignent d'impatience. Pierre-Constantin.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

1380

Oui, en fait, deux petites questions rapidement également. Et lorsque vous parlez de 15 à 20 % de représentation ou de membres provenant d'autres quartiers autres qu'Outremont et

Mont-Royal, en chiffres absolus, ça représente quoi en termes de... (Inaudible) à une variation au-delà de l'épidémie. Un chiffre absolu c'est combien sur les 1 900 ?

1385

M. DIDIER FERRIER :

Bien quand on était 2 000, c'était 15 % de 2 000 et plus sur les catégories d'âges à partir de 12-13 ans et beaucoup moins sur la catégorie d'âge de 4 ans à 12 ans. La problématique de déplacement pour les familles influence énormément aussi ces chiffres.

1390

Quand vous avez un petit garçon de 6 ans qui joue au soccer, vous ne traversez pas toute l'Île de Montréal. Quand vous avez un garçon de 15 ans qui est plutôt élite, vous faites des kilomètres pour qu'il ait une équipe qui lui corresponde.

1395

C'est un aspect assez minoritaire du point. Simplement, je voulais montrer (inaudible) discussions précédentes, qu'on n'était pas du tout enclavé dans l'arrondissement et qu'on faisait rayonner les possibilités de notre club et nos arrondissements, un peu autour de nous.

1400

LE COMMISSAIRE CHARLES :

Et juste pour continuer, nous n'avons pas beaucoup de temps, deux petites sous-questions. Et qui établit ces quotas-là, les quotas de 15 à 20 %, j'imagine que c'est le conseil d'administration du club de soccer et ils proviennent essentiellement d'où, parce que vous avez parlé de la ville dans son ensemble ? Je pensais que c'était le quartier avoisinant. Ils pourraient provenir, ces jeunes-là, d'un peu partout de la ville de Montréal ?

1405

M. DIDIER FERRIER :

Nous avons des accords avec l'arrondissement de Ville Mont-Royal et avec l'arrondissement d'Outremont pour respecter ces engagements et favoriser la communauté locale. Les accords viennent de là.

1410

LE COMMISSAIRE CHARLES :

Tout à fait. Mais là je parle des quotas. Ce que vous appelez les quotas positifs, les 15 et 20 % ?

1415

M. DIDIER FERRIER :

1420 Mais on ne doit pas dépasser ces quotas-là, ça nous est demandé par nos partenaires du club qui sont l'arrondissement d'Outremont et que sont la ville de Montréal. C'est dans les contrats et les enjeux de facilité de mise à disposition de certaines infrastructures.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

1425 O.K. Et ils proviendraient essentiellement d'où si vous le connaissez, si c'est possible pour vous de nous en informer ? Les jeunes qui font partie des quotas qui viennent d'ailleurs qu'Outremont et de Mont-Royal ?

M. DIDIER FERRIER :

1430 Sur les catégories de 4 à 12 ans, on a assez peu de sollicitation puisque la distance, les déplacements sont compliqués. Et à partir de 13 ans, là, on a des joueurs qui sont plus, qui viennent de Rosemont, qui viennent de Villeray, qui viennent même de (inaudible), qui viennent
1435 de... voilà, c'est plus le côté compétitif et attrait de notre club qui amène certains joueurs, beaucoup plus pour faire profiter une communauté adjacente. Donc à très... s'il n'y a qu'une passerelle à traverser, on sera ravis d'accueillir, tout en respectant nos engagements, les enfants de Parc-Extension.

1440 Mais ça ne peut pas aller beaucoup plus loin. On n'aura jamais des enfants d'Anjou typiquement, qui viendraient ici.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

1445 Merci beaucoup, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

1450 Pierre Gauthier ?

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1455 Oui, je vous remercie pour votre présentation. Donc, j'ai quelques questions effectivement. Je comprends que le terrain extérieur que vous décriviez qui serait adjacent à l'école, éclairé et tout. Donc, ce terrain, dans votre esprit, nécessite une surface synthétique ?

M. DIDIER FERRIER :

1460 Oui.

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1465 Ça va de soi. O.K. Et, ce sont des terrains qui se doivent d'être clôturés, mettre des filets pour les ballons, ce genre de chose ?

M. DIDIER FERRIER :

1470 Il y a un paramètre de sécurité qui va être amené naturellement par un établissement scolaire, en termes de visibilité, en termes d'accessibilité. Et donc, la pratique du soccer sur cet espace-là ne nécessite pas une sur sécurité par rapport à ce que l'école aura besoin dans son fonctionnement.

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1475 J'entendais plutôt des filets qui contiendraient en fait, les ballons à l'intérieur du site, ce genre de chose. Vous pensez que ça serait, selon votre évaluation préliminaire, ça s'imposerait ?

M. DIDIER FERRIER :

1480 Oui, puisqu'une partie, en plus, donne sur le centre communautaire d'Outremont juste à côté, puis si je ne me trompe pas, on parle de l'emplacement où il y a le parking actuellement, je crois que c'est ça, si je ne me trompe pas par rapport au plan.

1485

Donc, effectivement, de manière à protéger le bâtiment et donc on est sur des coûts qui sont très faibles. Un filet pour éviter que les ballons aillent dessus, des buts amovibles. Voilà, ce sont des choses très, l'enjeu n'est pas financier, il est d'être co acteur de cet aspect-là.

1490 Vous me tendez une perche. Comme j'ai été plus vite dans la présentation, je me permets
une minute d'informer tout le monde que les terrains synthétiques, donc d'un point de vue
technologie depuis 5 à 10 ans, ont énormément progressé et les problématiques
environnementales d'îlots de chaleur qu'on pourrait constater et qu'on constate sur certains
1495 terrains actuels, dont celui d'Outremont au parc Beaubien, n'ont plus lieu d'être avec les nouvelles
technologies qui ont en partie enlevé ce problème.

Et des entreprises québécoises sont tout à fait compétentes pour réaliser des terrains synthétiques avec des impacts environnementaux relativement faibles.

1500 Je le précise parce que quand on parle d'un terrain synthétique, tout de suite, une partie
des interlocuteurs pensent au côté environnemental. Et donc, il y a beaucoup de projets qui ont
été faits dans cette technologie.

1505 Et la ville de Montréal a d'ailleurs construit dernièrement des terrains avec ces nouvelles
normes et ces nouvelles recommandations de terrains synthétiques l'année dernière ou il y a deux
ans. Il y a des rapports aussi qui ont été établis à la ville à ce propos.

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1510 Je vous remercie. Vous faites bien de le préciser, parce qu'effectivement, c'était un enjeu
et puis c'est très bien de le préciser au bénéfice de tous.

1515 Ma question : pourquoi ce site ? Serait-il... en termes de, si on fait... bon, on comprend
les besoins, on comprend la nature des équipements requis, vous les avez bien décrits. Pourquoi
votre dévolu se jette-t-il sur ce site particulier ? Donc, adjacent à l'école.

M. DIDIER FERRIER :

1520 On s'y jette parce qu'on a compris que cet espace pouvait être utilisé par la communauté
en-dehors des heures scolaires, mais on est... sauf si on a peut-être à tort cru que les autres

parties étaient déjà allouées, mais s'il est possible de l'autre côté de la rue d'avoir un terrain de soccer à (inaudible) éclairé, on va signer tout de suite.

1525 Donc, cet état, ça, et rien, on pense qu'il y a que là qu'il restait une possibilité pour qu'on puisse s'insérer. Mais si vous pouvez influencer pour que demain on soit de l'autre de la rue à côté du bâtiment de l'université pour avoir un terrain plus grand et éclairé, voire même couvert, on n'a aucune objection.

1530 Donc, il n'y avait pas un choix délibéré. C'était un peu par défaut, parce qu'on avait compris que là... et on avait entendu dans certaines consultations que ça pouvait être envisagé et que c'était le seul, et malheureusement, on nous donnait que ça.

1535 Alors, qu'à la base, dans le projet Mil, on aurait aimé avoir un terrain de soccer de 6 000 mètres carrés et en faire vraiment une place d'activité centrale pour notre club et pour la communauté d'Outremont Ville Mont-Royal.

1540 Surtout que la localisation du Mil est pile, est vraiment au milieu entre Outremont et Ville Mont-Royal. D'ailleurs, nos bureaux de club sont au centre communautaire Outremont, 999, McEachran, parce que c'est justement ce point central entre les deux, les deux arrondissements, si je peux m'exprimer ainsi. Donc, on est ouverts à toute proposition, ailleurs.

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1545 Donc, il y a un critère de localisation géographique et il y a, disons, une attitude un peu opportuniste de dire, bien peut-être que l'opportunité s'offre à nous. Donc, ce site-là pourrait convenir en termes de superficie et tout. Je comprends.

M. DIDIER FERRIER :

1550 Tout à fait. Et sur Atlantic, on voudrait quelque chose de couvert. (Inaudible) d'Atlantic couvert, peut-être qu'il est encore temps. Ça peut être ailleurs. Ce qu'il nous faut, c'est quelque chose de couvert qui fait 7 à 8 000 mètres carrés, donc même pas un hectare. Ce qui est envisageable qu'on peut voir sur la partie Atlantic, on a 2,5 hectares.

1555

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

Bon. A cet égard-là, c'était ma deuxième question, en fait. Cette autre infrastructure, qui en serait propriétaire ?

1560

M. DIDIER FERRIER :

On est ouverts à discuter avec l'arrondissement, bien entendu. Ça pourrait être l'arrondissement, ça pourrait être la ville de Montréal. Je ne pense pas qu'on ait nous, économiquement, les moyens de le financer et d'en être propriétaire, en tant que club de soccer. En plus, on est une association à but non lucratif. Donc, ce n'est pas dans nos gènes de posséder nos infrastructures.

1565

Et donc, on est ouvert à la discussion et à bâtir le projet avec la ville de Montréal ou avec l'arrondissement, bien entendu.

1570

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

Est-ce que vous êtes...

1575

M. DIDIER FERRIER :

... ça pourrait être aussi un propriétaire privé qui nous loue. On est ouverts à toutes discussions. Nous, on exprime le besoin et s'il n'y a pas d'espace, il n'y a pas de projet qui peut commencer et qui peut s'établir. On ne peut pas rentrer dans le détail.

1580

A partir du moment où on a un espace où on peut envisager de monter un projet, évidemment là on saura monter un projet, proposer des plans, proposer si l'université veut en être propriétaire et qu'on est une concession.

1585

C'est ce qui se passe dans d'autres lieux. Je crois, vous me corrigerez, bien entendu, mais je crois que le terrain à Beaubien appartient à l'école adjacente, pour l'instant. Et dans le cadre de sa rénovation, les choses vont peut-être changer.

1590 Il y a des schémas différents qui existent avec les arrondissements et qui sont tout à fait envisageables.

LE COMMISSAIRE GAUTHIER :

1595 En complément, très rapidement. Je comprends aussi que ce sont vos, la nature de vos ententes avec les partenaires prioritaires que sont, privilégiés, que sont l'arrondissement d'Outremont, la ville de Mont-Royal. Ces ententes-là, en fait, vous dictent les quotas que vous nous avez évoqués.

1600 Donc, est-ce que je peux comprendre que vous avez du succès comme organisation, vous avez de belles victoires et tout. Est-ce que je dois comprendre que vous estimez avoir un potentiel de croissance qui vous permettrait de vous déployer éventuellement avec d'autres partenaires ou dans un autre contexte vers élargir la palette des quartiers que vous servez, surtout pour les tout-petits, là, de ce je comprends, là.

1605

M. DIDIER FERRIER :

1610 On n'a pas de projet aujourd'hui d'aller trouver des infrastructures à 15 kilomètres ou à 10 kilomètres dans d'autres types de communautés. On veut rester sur notre communauté et la croissance elle vient, effectivement par un projet économique qui va amener beaucoup de familles. Je crois qu'on parle de près de 3 ou 4 000 familles.

1615 Et si d'autres types de projet de logement arrivent demain, il y aura encore plus de familles. Et donc, ma (inaudible), elle est ici à cet instant-là. Et donc, autant on est partenaires avec évidemment l'arrondissement d'Outremont ou Ville Mont-Royal, mais on peut aussi très bien, avec eu, en fait, exprimer ce besoin d'infrastructure en dehors d'une simple demande à l'arrondissement ou à Ville Mont-Royal.

1620 Ces cinq sens aussi de démarches et d'être dans des projets comme celui du Mil, avec lequel bien sûr les acteurs locaux viendront s'associer bien sûr, sur ces projets avec nous. Donc, on n'a pas d'extension aujourd'hui sur d'autres arrondissements en-dehors des deux qui créent notre club.

1625 **LE COMMISSAIRE GAUTHIER :**

Parce qu'il y a quatre, en fait, unités administratives aux pourtours, trois arrondissements et une ville associée au pourtour du site Mil. Merci.

1630 **M. DIDIER FERRIER :**

On n'en a pas avec eux.

1635 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, Monsieur Ferrier, pour votre présentation. C'était très rafraîchissant, disons. Les commissaires aiment toujours entendre parler de choses qu'ils ignorent, en fait. Alors, bonne fin de soirée.

1640 Nous, nous allons aller en pause pour dix minutes et nous reprenons à 20 h 35. Merci.

PAUSE

1645

Mme INES MAURETTE ET Mme CLAIRE-ISABELLE MAUFFETTE
Outremont en famille

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

1655

Alors, bienvenue à Madame Claire-Isabelle Mauffette et Madame Ines Maurette qui nous viennent de l'organisme Outremont en famille. Mesdames, on sait que vous n'avez pas présenté comme tel un mémoire à forme classique, mais que vous avez répondu aux opinions en ligne. Nous avons lu vos réponses. Nous avons pris connaissance de ce que vous avez répondu aux questions.

Alors, si vous voulez employer vos dix prochaines minutes à approfondir vos propos, vos réponses à ces questions, à partir de votre connaissance du milieu, de votre expertise, nous sommes tout ouïe. Nous vous écoutons.